

L'assurance, un acteur engagé pour un monde durable



France Assureurs

rassemble l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France, soit 254 sociétés représentant plus de 99% du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs contribue au dialogue avec les pouvoirs publics, les acteurs économiques et la société civile, et accompagne la compréhension du rôle et des enjeux du secteur.

Face aux transformations profondes de notre société – changement climatique, mutations économiques et sociales, évolution des risques – l'assurance occupe une place clé. Elle s'inscrit par nature dans le temps long, permet d'anticiper les risques futurs et contribue à la protection des personnes, des biens et des activités.

Ce document a pour vocation de présenter les grandes orientations et les leviers d'action du secteur de l'assurance en matière de développement durable, par une approche pédagogique et des illustrations concrètes.

Il ne crée pas d'engagements nouveaux pour les entreprises membres de France Assureurs. Les initiatives mentionnées sont illustratives, non exhaustives et non contraignantes, chaque assureur définissant ses propres priorités et actions dans le cadre de sa stratégie individuelle.

Les assureurs agissent dans un cadre législatif strict, en France et au niveau européen. Leurs activités sont supervisées par des autorités qui veillent à leur conformité réglementaire, y compris en matière de solvabilité et de gestion de risques, et au respect de leurs engagements.

Les assureurs assurent en France :

38 millions d'habitations

5 millions d'entreprises

58 millions de véhicules

96% des Français bénéficient d'une assurance complémentaire santé

Avec 2774 milliards d'euros de placements, l'assurance est l'un des premiers financeurs de l'économie française

Le secteur emploie plus de 300 000 salariés ou indépendants, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin

L'assurance au cœur des enjeux de durabilité

L'assurance repose sur un principe fondamental : la mutualisation des risques. En protégeant collectivement les individus, les entreprises et les collectivités face aux aléas, elle permet d'absorber les chocs et de renforcer la résilience de la société.

Pour qu'un risque puisse être pris en charge par l'assurance, deux conditions essentielles doivent être réunies : il doit être aléatoire et les dommages qu'il est susceptible de provoquer doivent pouvoir être évalués et chiffrés. Cette capacité à mesurer, anticiper et mutualiser les risques constitue le socle du modèle assurantiel.

L'assurance s'inscrit dans le temps long, elle est donc directement

concernée par l'évolution des risques environnementaux et sociaux, dont elle assure les conséquences. La prévention, la réduction de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques et sociétaux contribuent à maintenir l'équilibre du modèle assurantiel et à renforcer la résilience de la société.

Par ailleurs, les assureurs investissent les primes collectées afin de garantir leur capacité à indemniser les sinistres. Ces investissements, encadrés par des règles prudentielles strictes, contribuent au financement de l'économie réelle et accompagnent les transformations nécessaires face aux enjeux environnementaux et sociaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de France Assureurs :

Série de guides pédagogiques « EDUCFI », et Fiches pratiques « À quoi sert l'assurance? ».

Parce qu'elle repose sur la mutualisation des risques, une inscription dans la durée et un rôle d'investisseur de long terme, l'assurance est naturellement concernée par les enjeux du **développement durable**, entendus comme la recherche d'un équilibre entre un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, tel que défini au niveau international lors du Sommet de Rio dès 1992. Cette approche a été enrichie par l'économiste Kate Raworth qui a rédigé une théorie faisant autorité, la théorie du « Donut » (voir figure ci-dessous), qui met en évidence la nécessité

de répondre aux besoins fondamentaux¹ tout en respectant les limites planétaires².

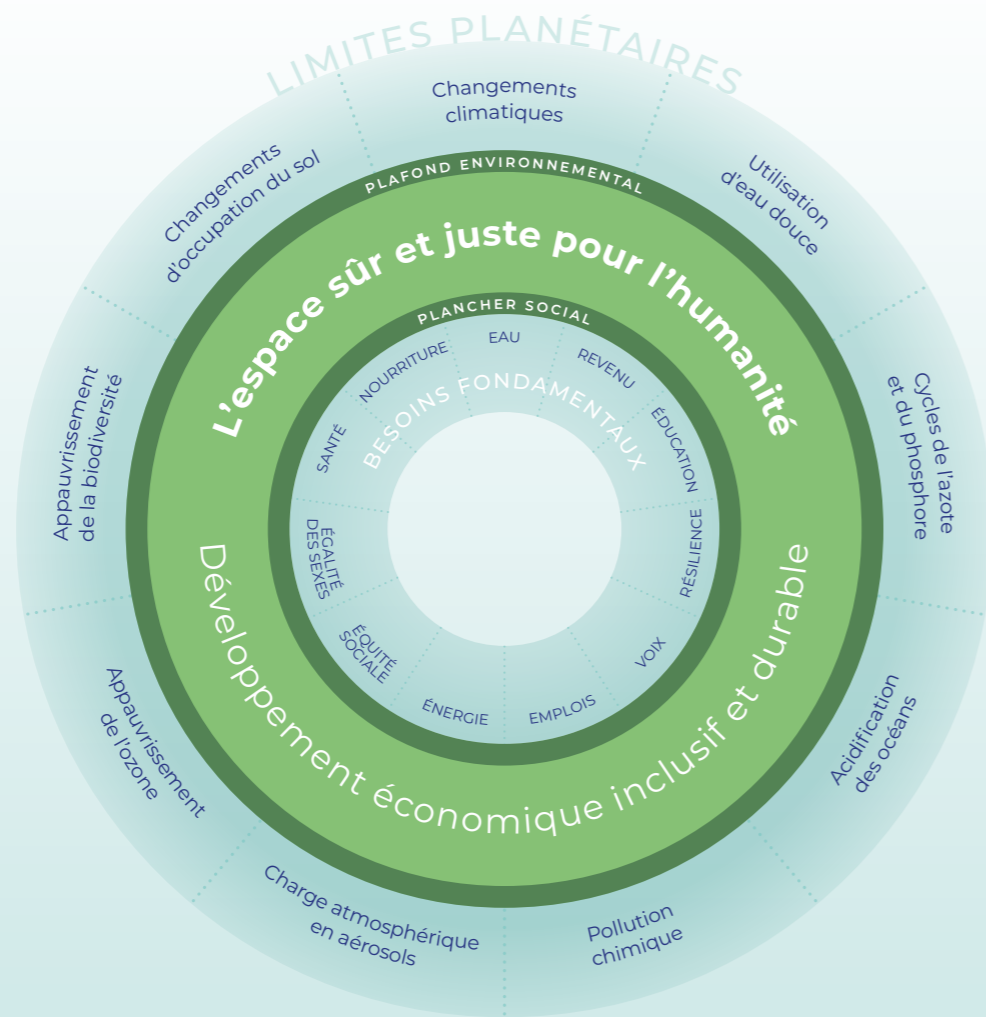
Les principes mis en avant par cette théorie ont été largement confirmés par les travaux scientifiques récents, notamment par le troisième volet du rapport du GIEC publié en mars 2023, qui insiste sur l'importance d'une transition juste, conciliant la réduction des impacts environnementaux et la prise en compte des enjeux sociaux.

C'est dans cette perspective que les assureurs choisissent d'agir face aux transformations en cours.

Théorie du « Donut » de Kate Raworth

¹ **Les besoins fondamentaux** renvoient aux critères essentiels permettant à toute personne de mener une vie digne, autonome et socialement reconnue: par exemple des conditions matérielles de base, des droits civiques effectifs, un accès aux soins, des droits humains respectés, etc.

² **Les limites planétaires** sont les neuf processus environnementaux impliqués dans le fonctionnement de la Terre à ne pas franchir, au risque de déstabiliser l'équilibre de la planète de manière irréversible, avec des impacts majeurs pour les êtres vivants.



Les orientations de l'assurance face aux enjeux de durabilité

Le rôle du secteur de l'assurance en matière de développement durable s'exerce à travers plusieurs leviers d'action complémentaires, mobilisés en fonction des activités d'assurance, d'investissement, d'entreprise et de l'ancrage territorial.

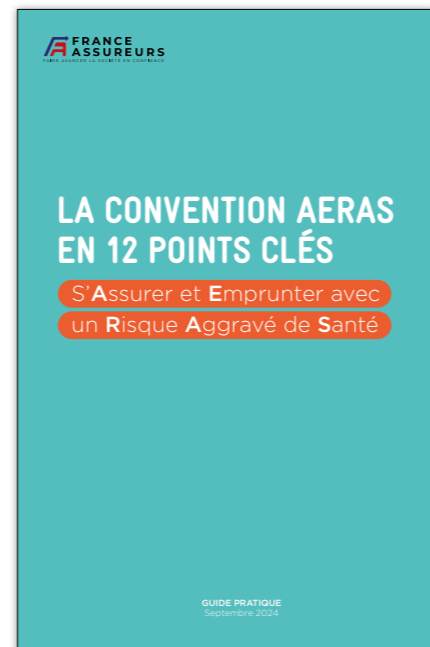


Les assureurs protègent la société et soutiennent son développement

Face aux situations d'urgence ou imprévues, l'assurance joue un rôle clé pour en atténuer les impacts et favoriser un retour rapide à une situation normale. Elle offre aux particuliers et aux entreprises les moyens de réagir et de rebondir, renforçant ainsi leur résilience. Elle contribue également à l'équilibre économique et social en garantissant la continuité des activités sur le long terme.

Exemples

- ▶ France Assureurs et la Caisse des Dépôts ont contribué à la création de programmes d'investissements lancés après la crise du Covid-19 :
 - « **Obligations Relance** », sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, pour renforcer la structure financière des PME et ETI et soutenir leur croissance et leur transformation ;
 - « **Relance Durable France** », destiné aux entreprises les plus touchées par la crise, notamment dans les secteurs de la santé et du tourisme.
- ▶ Signature de la **convention AERAS** (S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé), pour faciliter l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant ou ayant eu un problème de santé.
- ▶ Extension de la recommandation pour les assureurs de protection juridique aux violences intrafamiliales (2020).



Face au changement climatique et à l'intensification des catastrophes naturelles, en lien avec l'État et les autres parties prenantes, les assureurs jouent collectivement un rôle de couverture et de protection des assurés dans les territoires les plus exposés. L'assurabilité des territoires et des populations est un enjeu auquel les assureurs sont particulièrement attentifs.

Exemples

- ▶ Signature de la **charte nationale d'engagement pour l'assurabilité des collectivités** et lancement de la cellule CollectivAssur.
- ▶ Structuration d'un **réseau territorial** doté de correspondants « événements de grande ampleur » accompagnant les acteurs locaux en cas de crise et lors d'actions de prévention.
- ▶ Réalisation d'**outils de prévention** à destination des collectivités territoriales.



Le réseau territorial de France Assureurs



France Assureurs s'appuie sur un réseau territorial structuré, composé de 150 correspondants issus des entreprises membres, afin de renforcer le dialogue et la coordination avec l'écosystème économique et politique local.

Parmi eux, 74 correspondants "événements de grande ampleur" (EGA) jouent un rôle central face aux situations de crise, notamment climatiques. Présents sur l'ensemble du territoire, ils constituent des points de contact identifiés entre la profession, les services de l'État et les collectivités territoriales en cas d'événement exceptionnel.

Au-delà de la gestion de crise, les correspondants EGA contribuent également aux actions de prévention, en participant notamment aux comités départementaux des risques naturels majeurs (CDRNM) au nom de France Assureurs. Ils prennent part aux échanges visant à améliorer la connaissance des risques, la préparation des territoires et le retour d'expérience après sinistre.

Ce réseau territorial illustre la volonté de la profession d'agir au plus près des territoires, dans une logique de coopération, de pédagogie et de renforcement de la résilience face à l'intensification des aléas climatiques.

Les assureurs améliorent la connaissance des risques et leur prévention

Forts des données dont ils disposent et de leur capacité de projection et de modélisation, les assureurs proposent des solutions innovantes pour protéger les populations et les sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociaux.

Ils sont également mobilisés auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer les réglementations et dispositifs de réduction des risques. **Ils contribuent ainsi à l'instauration d'une véritable culture du risque dans la société.**

Exemples

- Lancement du projet Initiative Sécheresse par France Assureurs, CCR et la Mission Risques naturels, un dispositif de prévention et de réparation des maisons confrontées au phénomène de retrait-gonflement des argiles sur le territoire métropolitain.
- Actions de sensibilisation et diffusion de conseils pratiques auprès des Français via Assurance Prévention, l'association de France Assureurs dédiée à la prévention des risques du quotidien.
- Mise en place d'un partenariat avec e-Enfance pour la prévention des risques numériques auprès des jeunes.



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir



- Publication d'une étude et organisation d'une masterclass sur les conséquences de l'électrification des véhicules pour l'assurance.
- Publication du livre blanc « Réussir la transition écologique » à l'occasion de la Présidentielle 2022.
- Élaboration d'une collection de guides pédagogiques labellisés « EDUCFI » par la Banque de France à destination des Français dans le cadre de la stratégie d'éducation financière.
- Sensibilisation et prévention à travers un partenariat avec l'Alliance pour la santé mentale via Assurance Prévention.
- Élaboration d'une étude « Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050 ».



La Mission Risques Naturels (MRN)

Face à l'augmentation et l'intensification des aléas climatiques, les assureurs ont créé en 2000 la Mission Risques Naturels (MRN). Cette association incarne l'engagement de la profession à agir au-delà de l'indemnisation, en tant qu'expert du risque et acteur de la prévention. Les missions de la MRN ont pour objectifs :

- d'améliorer la connaissance des aléas naturels via la production d'outils de cartographies des risques et d'observatoires d'exposition des aléas ;
- de réduire la vulnérabilité des territoires et promouvoir des solutions d'adaptation, via la publication de guides pratiques innovants et l'accompagnement des pouvoirs publics dans leurs études et actions de sensibilisation à la prévention.

Les assureurs agissent pour soutenir, encourager et accélérer la **transition vers une économie durable**

Les assureurs disposent de différents leviers pour encourager des pratiques plus responsables, que ce soit lors de la souscription ou de la gestion du sinistre.

Ils sensibilisent également leurs prestataires et partenaires et les incitent à agir concrètement pour la transition écologique et sociale.

Exemples

- ▶ Promouvoir, *via* France Assureurs, auprès des pouvoirs publics des mesures en faveur d'une gestion plus responsable des sinistres (exemple : sur des sujets tels que la casse, le réemploi).
- ▶ Soutien au réemploi des matériaux *via* le programme AMBRE, « Agir et mobiliser pour bâtir et rénover avec le réemploi ».
- ▶ Publication de guides de bonnes pratiques sur des sujets liés à la durabilité, tel que le Guide Assurance et biodiversité.
- ▶ Suivi de la progression de l'utilisation des pièces de réemploi dans les sinistres collision par SRA, association des professionnels de la sécurité et de la réparation automobile en France.



Premiers investisseurs institutionnels d'Europe et cinquièmes dans le monde, **les assureurs allient force de frappe et long terme** pour répondre aux besoins de financement des projets liés à une transition plus juste et durable.

En France, l'assurance est l'un des premiers financeurs de l'économie avec 2 774 milliards d'euros de placements à fin 2025, dont 80 % sont réalisés dans la zone euro et 1 434 milliards d'euros en France. Ils soutiennent l'économie locale et répondent aux enjeux structurels de la société, notamment en matière de durabilité.



Exemples

- ▶ Publication de l'étude annuelle « Assurance et Finance durable » pour mettre en lumière les engagements et actions des assureurs en matière de finance durable.
- ▶ Production de guides pédagogiques et de bonnes pratiques à destination des assureurs pour favoriser l'investissement responsable, tel que « Structurer et promouvoir une offre d'UC responsables ».

Les assureurs emploient, contribuent à l'insertion professionnelle et favorisent l'accès à la formation

En tant qu'employeurs, **les assureurs accompagnent l'évolution des métiers du secteur** en soutenant le développement des compétences de leurs collaborateurs notamment *via* la formation professionnelle. Ils agissent en faveur de la diversité, l'égalité et l'inclusion au sein de l'entreprise et s'attachent à promouvoir la qualité de vie au travail.

Les assureurs jouent aussi un rôle sociétal majeur en menant des actions de mécénat, de philanthropie ou encore d'action sociale en relation avec les parties prenantes présentes sur les territoires où ils opèrent.


Exemples

- ▶ Signature d'une convention de partenariat avec l'Apec pour soutenir l'emploi cadre dans l'assurance (2025-2028).
- ▶ Déploiement du parcours Zest', un outil de e-learning de sensibilisation au handicap (2023-2026).
- ▶ Signature de la charte #activeurdeprogrès de l'Agefiph pour l'emploi des personnes en situation de handicap (2023).
- ▶ Signature d'un accord de branche relatif à l'emploi des salariés expérimentés avec cinq organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO et UNSA) (juin 2025).
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec Les Entrepreneurs de la Cité pour rendre accessible l'assurance aux créateurs d'entreprise.



26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

 FranceAssureurs